



Les critères de la race maine-anjou ont été fixés au Domaine des Rues en 1908. Le site abrite l'organisme de sélection rouge des prés et le syndicat de défense de l'AOP maine-anjou. A M

## De la maine-anjou à la rouge des prés

Propriété des éleveurs, le Domaine des Rues est un lieu de travail et un site touristique à découvrir.



### EN PRATIQUE

- Visite libre et gratuite, en saison du mardi au jeudi
- Visite guidée, toute l'année, sur réservation : 02 41 41 08 41 ou [tourisme@domainedesrues.com](mailto:tourisme@domainedesrues.com)
- Possibilité d'assister aux ventes de taureaux
- Vente directe de viande AOP maine-anjou [www.viandemaineanjou.com](http://www.viandemaineanjou.com)
- Ateliers de dégustation
- À 9 km : Haras national du Lion d'Angers

« La restauration du Domaine des Rues à Chenillé-Changé (Maine-et-Loire) a nécessité d'importants travaux de maçonnerie. Mais les charpentes étaient en bon état. Puis, nous avons eu quelques bonnes surprises comme ce poulailler, découvert sous les ronces. » Ghislain Aminot est l'animateur de l'organisme de sélection rouge des prés. Habituellement, c'est aux éleveurs qu'il a affaire. Mais ce jour-là, délaissant son bureau, il accueille un groupe de randonneurs. « Parce que recevoir le public fait partie de mes missions, au même titre que la défense de la race rouge des prés et la promotion de la viande AOP maine-anjou », précise-t-il. De fait, mêlant passé et présent, la visite est une plongée dans un monde de passionnés.

**Situé à proximité du château de Chenillé-Changé**, dont il était, à l'origine la propriété, le domaine, qui date de 1836, a été racheté par les éleveurs en 2008. Perché sur une butte, il comprend une dizaine de bâtiments : écurie, étables, laiterie, garage, pigeonnier, four à pain, poulailler, porcherie, cellier... « Comme toutes les fermes modèles construites à cette époque, le Domaine des Rues a joué un rôle important dans la diffusion de

pratiques agricoles rapportées d'Angleterre par des nobles exilés durant la Révolution », rappelle Ghislain Aminot.

**Ferme modèle**, le domaine est également considéré comme le berceau de la race maine-anjou. C'est ici que les critères de cette race, issue de croisements entre la mancelle et la durham, ont été fixés. En 1908, sous la conduite d'Olivier de Rougé et parallèlement à la création d'une société des éleveurs.

**À l'époque, la maine-anjou** est une race mixte. « Son orientation allaitante date des années 1980. En 2003, la race a été rebaptisée "rouge des prés". Le vocable maine-anjou étant désormais réservé à l'AOP viande », détaille Ghislain Aminot, avant d'entraîner le groupe vers la station de contrôle individuel. Ici, deux fois par an, sont rassemblés entre trente-cinq et quarante taureaux issus d'élevages. « Nous les gardons entre quatre et cinq mois avant d'organiser leur vente », précise-t-il. Ce jour-là, deux jeunes mâles destinés à la station de prélèvement de Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine) sont présents. Descendants d'une longue histoire et d'un patrimoine bien vivant.